

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Education – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : SANTE
Contact : Stéphanie TROUILLET
stephanie.trouillet@univ-poitiers.fr

Affectation :
Université de Poitiers
(UFR SANTE)
Bâtiment D1
6 rue de la Milétrie – Bât. D1
TSA 51115
86073 Poitiers cedex 09

À pourvoir à compter du : **01/09/2026**

Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) : **MED2026**

Date limite de dépôt des candidatures : **20/06/2026**

Nombre d'emplois à pourvoir : 1

ACTIVITE(S) : Accueil des étudiants

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : du **01/09/2026** au **30/06/2027**

Activités principales :

Vérifier que les salles soient vides et que les personnes qui assistent aux cours de soutien du CREM aient bien quitté les lieux.

Accueillir les étudiants de la faculté de Santé.

Surveillance du bon déroulement des cours dans les amphis.

Vérifier que la salle informatique soit vide et que les étudiants qui y soient aient bien quitté les lieux à 19h00.

Compétences principales requises et profil :

Etre ponctuel et sérieux – Faire preuve de dynamisme et réactivité – Bonne connaissance des locaux et des sites de l'Université.

Horaires de travail :

Lundi : de 17h45 à 21h45 – Mardi 17h00 à 19h00 – Jeudi & vendredi : de 18h45 à 21h45

Condition :

Ne pas être étudiant en LAS, ni être étudiant à l'UFR Santé.

ATTENTION : Les étudiants présélectionnés **seront auditionnés le mardi 30 juin 2026** matin et classés par la commission. Merci de vous assurer **d'être disponible pour entretien en visio ou sur site à cette date-là.**

Rémunération brute: 12 € / heure

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur le site internet de l'UFR de Santé de Poitiers ACTUALITES - EMPLOI ETUDIANTS (<https://ufrsante.univ-poitiers.fr/>)

Ce dossier est à retourner **avant le vendredi 20 juin (12h), accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** à l'adresse suivante : ufr.sante.rh@univ-poitiers.fr

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement CDD ETU Appel à candidature_MED2026

d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.